

Neptune fournit une mise à jour bihebdomadaire sur l'interdiction d'opérations limitée aux dirigeants; reçoit une notification de défaut du Nasdaq liée au dépôt tardif du formulaire 40-F

LAVAL, QC, le 5 juill. 2021 /CNW Telbec/ - Neptune Solutions Bien-être inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ: NEPT) (TSX: NEPT), une société diversifiée et entièrement intégrée axée sur la santé et le bien-être qui propose des marques naturelles, végétales, durables et portées par une mission, fournit aujourd'hui une mise à jour sur l'interdiction d'opérations limitée aux dirigeants, annoncée le 24 juin 2021, concernant les états financiers annuels audités, le rapport de gestion correspondant et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2021, y compris les attestations connexes du chef de la direction et du chef de la direction financière (collectivement, les « **dépôts annuels** »), qui n'ont pas été déposés avant la date limite de dépôt du 30 juin 2021. En outre, en raison du dépôt tardif, la Société a reçu le 2 juillet 2021 une lettre (la « **lettre** ») du service d'admissibilité en matière d'inscription de la bourse Nasdaq (« **Nasdaq** ») avisant la Société qu'elle ne respectait pas les exigences de la règle d'inscription 5250(c)(1) du Nasdaq, car elle n'avait pas déposé dans les délais requis son rapport annuel sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (le « **formulaire 40-F** »). La lettre n'a aucun effet immédiat sur l'inscription ou la négociation des actions ordinaires de Neptune sur la bourse Nasdaq. La lettre indique que la Société est tenue de soumettre un plan pour se conformer à nouveau à la règle 5250(c)(1) d'ici le 31 août 2021. Si le plan est accepté par Nasdaq, celle-ci peut accorder à la Société un délai maximal de 180 jours civils à compter de la date d'échéance du formulaire 40-F pour se conformer à nouveau.

Le retard est principalement attribuable à la réception de renseignements supplémentaires, découlant de deux transactions avec de nouveaux clients, qui sont nécessaires pour déterminer le traitement comptable approprié et pour terminer l'audit. La direction et le comité d'audit continuent à travailler à l'achèvement des dépôts annuels et coopèrent avec les auditeurs pour fournir tous les renseignements nécessaires afin de terminer l'audit le plus rapidement possible.

La Société prévoit que les dépôts annuels et le formulaire 40-F seront déposés le ou vers le 15 juillet 2021. Après la publication de ses dépôts annuels et de son formulaire 40-F, la Société tiendra une conférence téléphonique afin de discuter de ces derniers et faire le point sur ses activités. Les détails concernant l'heure et la date de la conférence téléphonique sur les résultats seront annoncés en temps voulu.

La Société a demandé aux autorités canadiennes compétentes en matière de valeurs mobilières une interdiction d'opérations limitée aux dirigeants, qu'elle a reçue.

La Société fournit cette mise à jour de la situation conformément à l'Instruction générale 12-203. La Société déclare ce qui suit : i) il n'y a aucun changement aux renseignements contenus dans son annonce de défaut du 24 juin 2021 dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'il soit important pour un investisseur ; ii) la Société satisfait et confirme qu'elle a l'intention de continuer à satisfaire les dispositions des lignes directrices sur l'information de remplacement conformément à l'Instruction générale 12-203 et de publier des rapports de situation de défaut toutes les deux semaines tant que le retard dans le dépôt des documents annuels se poursuivra, lesquels seront publiés sous forme de communiqué de presse ; iii) il n'y a pas eu d'autre défaut spécifié par la Société en vertu de l'Instruction générale 12-203 ; et iv) il n'y a pas d'information importante concernant les affaires de la Société qui n'a pas été divulguée de façon générale.

L'interdiction d'opérations limitée aux dirigeants ne porte pas atteinte à la capacité des actionnaires qui ne sont pas des initiés de la Société de négocier leurs titres. Toutefois, les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières compétentes pourraient déterminer, à leur discrétion, qu'il serait approprié d'émettre une interdiction générale d'opérations à l'encontre de la Société, touchant tous les titres de la Société.

À propos de Neptune Solutions Bien-Être inc.

Neptune Solutions Bien-Être est une entreprise mondiale unique dans le domaine de la santé et du bien-être qui modifie les habitudes des consommateurs en créant et en distribuant des produits de consommation écologiques, éthiques et novateurs. Le fait que Neptune se concentre simultanément sur le développement de marques orientées vers les clients B2C et B2B lui permet d'avoir une portée et une envergure internationales à partir de ses propres installations, qui assurent l'extraction et la création de la formulation des produits, jusqu'à la surface de vente des principaux détaillants mondiaux. Soutenu par un esprit perturbateur, le modèle d'affaires diversifié et entièrement intégré de Neptune se concentre sur des marques naturelles, végétales, durables et portées par une mission, ainsi que sur l'utilisation des cannabinoïdes afin de rendre les produits ménagers plus sûrs, plus sains et plus efficaces. Son portefeuille comprend des marques émergentes comme Sprout Food, Forest Remedies^{MC}, Ocean Remedies^{MC}, Neptune Wellness^{MC}, Mood Ring^{MC} et OCEANO3^{MC}, qui sont en passe de connaître une croissance et une expansion rapides. Neptune dispose d'une infrastructure de fabrication et une chaîne d'approvisionnement peu coûteuses qui peuvent être étendues, réduites ou adaptées à des catégories de produits adjacentes afin de cerner de nouvelles pistes d'innovation. Elle peut ainsi s'ajuster rapidement aux préférences et à la demande du marché et commercialiser de nouveaux produits ainsi que d'autres marques du classement Fortune 100 par l'intermédiaire de ses partenaires stratégiques de distribution, de ses détaillants partenaires et de ses plateformes de commerce électronique. Neptune est engagée envers sa mission principale, qui consiste à redéfinir la santé et le bien-être et à aider l'humanité à prospérer en fournissant des solutions durables axées sur les consommateurs.

Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.neptunewellness.com.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant le calendrier de dépôt des états financiers annuels, l'exécution de bons de commande, la disponibilité des produits du fournisseur de Neptune, l'utilisation prévue du produit du

financement et d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions canadiennes des valeurs mobilières. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle. Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

SOURCE Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Consultez le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/July2021/05/c3999.html>

%SEDAR: 00015144F

Renseignements : Steve West, Vice-président, Relations avec les investisseurs, investors@neptunecorp.com, 888 664-9166

CO: Neptune Solutions Bien-Être Inc.

CNW 19:30e 05-JUL-21